

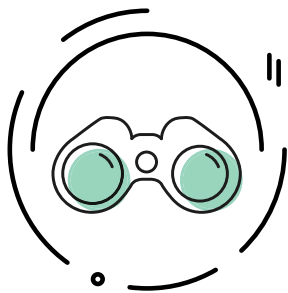
Communication à caractère promotionnel - Octobre 2021

# INVESTIR POUR LA PLANÈTE



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'investisseur  
durable d'un  
monde qui change

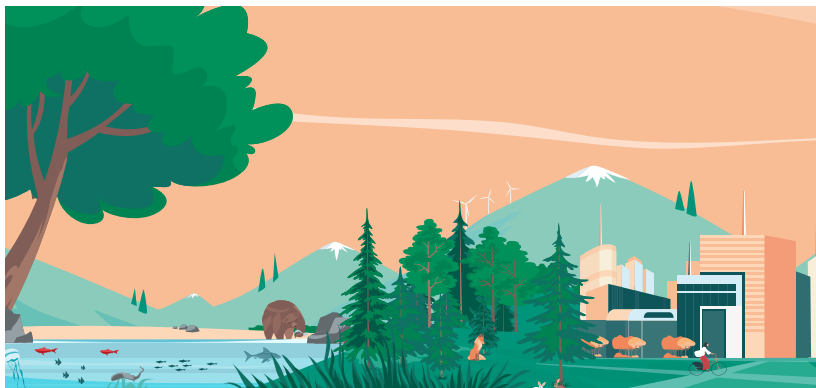


Les pressions exercées sur les océans, les sols et les zones urbaines ne cessent de s'intensifier. De plus, nous prévoyons une augmentation de la population mondiale de deux milliards de personnes d'ici 2035.<sup>1</sup>

Le secteur financier peut jouer un rôle fondamental pour orienter les milliers de milliards de dollars nécessaires vers des solutions de préservation et de restauration des écosystèmes. En tant qu'investisseur, vous pouvez vous aussi contribuer à cette démarche en investissant dans une sélection de fonds responsables.



## BNP PARIBAS ECOSYSTEM RESTORATION



Lorsque l'empreinte de la consommation mondiale est supérieure à la biocapacité, l'homme dépasse la capacité de régénération des écosystèmes de la Terre. On estime actuellement que l'humanité utilise les ressources naturelles 1,75 fois plus vite que les écosystèmes ne peuvent se régénérer.<sup>2</sup>

En investissant dans le fonds **BNP Paribas Ecosystem Restoration** vous profitez d'une solution complète d'acteurs œuvrant dans la restauration des différents écosystèmes : marins, terrestres et urbains.

## BNP PARIBAS CLIMATE IMPACT



Le système énergétique mondial est aujourd'hui responsable de 70 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. La croissance démographique<sup>3</sup>, liée à l'urbanisation et la hausse des revenus contribuent à l'augmentation de l'utilisation de l'énergie. Pour compenser tous ces changements, la part d'énergies renouvelables doit passer de 19 % à 60 % du mix énergétique d'ici 2050.

Investir dans le fonds **BNP Paribas Climate Impact** c'est investir dans des entreprises à la pointe de la transition énergétique proposant un fort potentiel de croissance à long-terme.

1. Source : <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/population/index.html>

2. Source : <https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>

3. Source : <https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/2018-world-urbanization-prospects.html>

## BNP PARIBAS SMART FOOD



Le secteur alimentaire provoque des niveaux élevés de pollution, principalement en raison de l'utilisation intensive d'engrais chimiques et de pesticides. Le secteur nécessite de grandes quantités d'eau pour la production et de l'énergie pour le transport. Investir dans le fonds **BNP Paribas Smart Food** c'est investir dans les entreprises de premier plan les plus innovantes et gérées de manière responsables dans le domaine de l'alimentation durable. Elles aident à résoudre les problèmes environnementaux et à promouvoir une alimentation de qualité.



NATUR&EMWELT œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité dans un paysage naturel et culturel varié, en sensibilisant par des actions et des campagnes au niveau local, national et international. NATUR&EMWELT compte 11.000 membres répartis dans des associations membres et 40 associations partenaires.

Les catastrophes naturelles causées par le dérèglement climatique ne cessent de nous rappeler l'importance de la préservation de notre planète. La pandémie du COVID-19 amplifie également l'urgence dans laquelle nous nous trouvons. En protégeant notre environnement et en consommant de manière durable, nous contribuons à la construction d'un avenir meilleur.

BNP Paribas Asset management et BGL BNP Paribas, en tant qu'acteurs engagés, s'unissent dans le cadre de leur action « Investir pour la planète » avec l'association NATUR&EMWELT.

Jusqu'au 31 décembre 2021, BNP Paribas Asset Management s'engage à verser à l'association NATUR&EMWELT 1,00€ par tranche de 1000€<sup>4</sup>. investis dans ces fonds. Les dons serviront à financer un projet de sauvegarde des sternes aquatiques.

▼  
**BNP Paribas Ecosystem Restoration**

▼  
**BNP Paribas Climate Impact**

▼  
**BNP Paribas Smart Food**



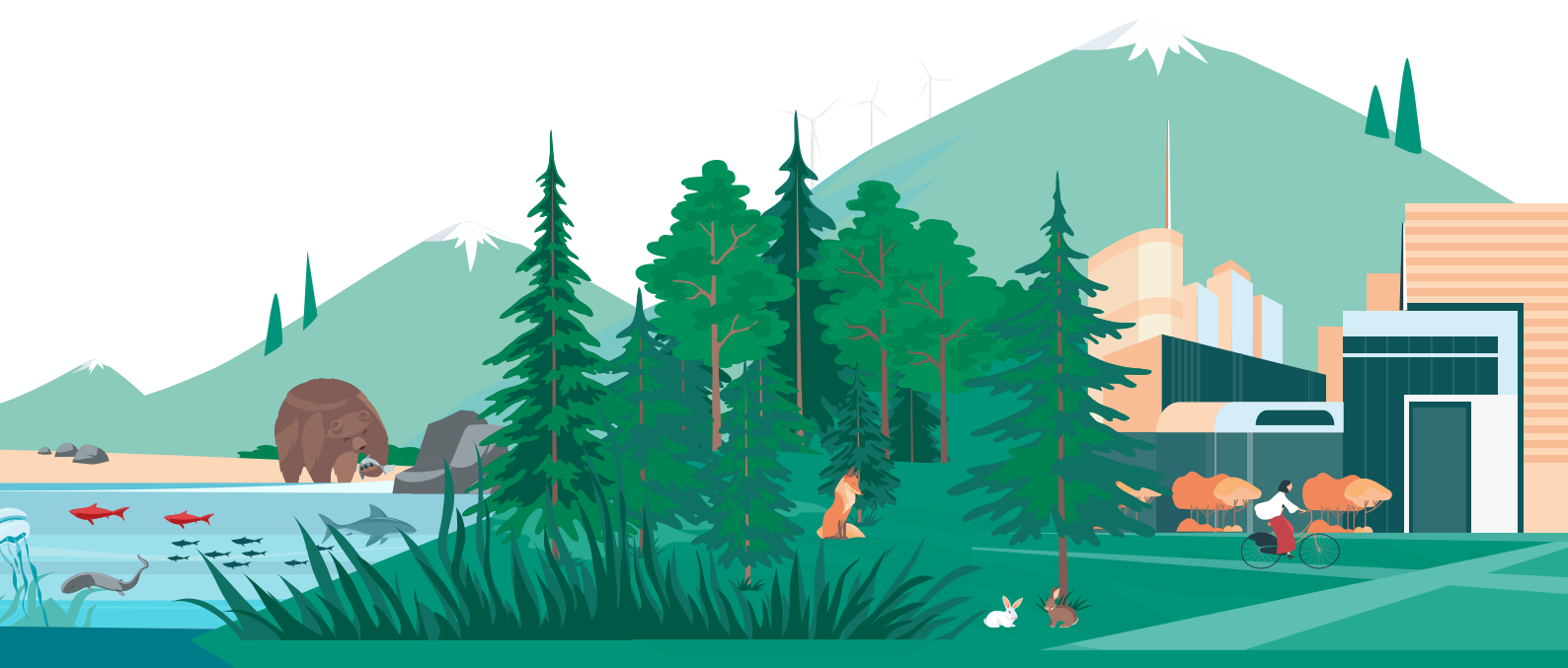
4. BNP Paribas Asset Management s'engage à verser un euro tous les mille euros investis dans les fonds cités précédemment dans une limite de trois mille euros de dons au total.

## CARACTÉRISTIQUES DES FONDS

	BNP Paribas Ecosystem Restoration	BNP Paribas Climate Impact	BNP Paribas Smart Food
Forme juridique	SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois	SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois	SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois
Indice de référence	Pas de benchmark	MSCI AC World (EUR) NR	MSCI AC World (EUR) NR
SRRI*	6/7	6/7	6/7
Article SFDR**	Article 9	Article 9	Article 9
Durée de placement recommandée	6 ans	5 ans	5 ans
Frais d'entrée	3 % max	3 % max	3 % max
Frais courants	1,98 % estimés au 11/05/2021	2,68 % au 31/10/2020	2,23 % au 31/10/2020
Frais de sortie	Néant	Néant	Néant

\* SRRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement. 1 niveau de risque le plus faible et 7 niveau de risque le plus élevé.

\*\* Article SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : Article 9 : Produits ayant un objectif d'investissement durable / Article 8 : Produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales / Article 6 : Produits non durables.



## RISQUES

**Risque lié aux actions** : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché.

**Risque de crédit** : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

**Risque de taux** : les taux d'intérêts sont influencés par différents éléments et événements tels que les politiques monétaire, les taux directeurs, l'inflation etc. Il est demandé à l'investisseur une attention particulière sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt signifie une baisse de valeur des investissements en obligations et autres titres de créances.

**Risque lié aux marchés émergents** : comme le fonds investit dans des actions des marchés émergents, le portefeuille peut être exposé aux fluctuations sur ces marchés.

**Risque de contrepartie** : lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

**Risque lié aux instruments dérivés** : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

**Risque de liquidité** : le fonds peut vouloir vendre un actif financier à un moment souhaité et avoir des difficultés en raison d'un manque d'acheteurs. Ceci peut également avoir un impact sur la valeur du fonds.

**Risque de change** : les fluctuations des taux de change peuvent affecter la valeur des parts du fonds, à la hausse comme à la baisse. Pour une définition et une description plus complètes des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICI du fonds disponibles sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

## DISCLAIMER

La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures. BNP Paribas Ecosystem Restoration est un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois.

BNP Paribas Smart Food est un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois.

BNP Paribas Climate Impact est un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit luxembourgeois.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com) (ci-après la « Société »).

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com) (ci-après la « Société »).

Le présent document a été rédigé et est publié par la Société.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;

2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com)

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la Société au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La Société n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com)



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'investisseur  
durable d'un  
monde qui change